

Annexe 4 à la note de service relative aux bourses du second degré

PROCURATION ANNUELLE - Enseignement secondaire

IMPORTANT : aucune rature ni mention complémentaire ne doivent être portées sur la procuration

Établissement LEAP FONTLONGUE Lycée d'Enseignement Agricole privé Bd Théodore Aubanel 13148 MIRAMAS Cedex Tél. 04 90 59 18 46	PROCURATION ANNUELLE Enseignement secondaire Paiement des bourses sur critères sociaux Année scolaire <u>2021-2022</u>
--	--

Je soussigné(e) (nom & prénom du responsable légal ou élève majeur)	
Agissant en qualité de (père, mère, tuteur)	
Domicilié(e) à	
Donne procuration à M. (nom & prénom du président de l'association de gestion de l'établissement)	M. SAVORNIN Louis-Flavie
Président de l'établissement susmentionné.	

A l'effet de :

- percevoir en mon nom le montant, arrêté par l'ordonnateur compétent pour l'année scolaire <u>2021-2022</u> , de la bourse nationale sur critères sociaux, attribuée à l'élève mentionné ci-contre. - d'en donner valable décharge au comptable public et de verser au compte de l'établissement les sommes dues au titre de la scolarité de l'élève mentionné ci-contre.	NOM & PRÉNOM de l'élève boursier : Élève scolarisé en classe de :
---	--

Le solde éventuel sera mis à ma disposition pour reversement selon le mode suivant :	
--	--

La présente procuration peut être résiliée par mes soins sur simple demande faite par écrit au mandataire, ci-dessus, au plus tard à la fin du trimestre précédent celui pour lequel la résiliation est demandée.

A....., le.....

A....., le.....

Signature du représentant légal de
l'établissement précédée de la mention
« bon pour acceptation »

Signature du responsable légal ou élève majeur
Précédée de la mention
« bon pour pouvoir »